

SÉANCE DU 28 JUIN 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-huit juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion, sous la présidence de Mr le Maire, Christian Ruault.

Présents : Mmes Brault-Louvet M., Desfete C., Pichonneau P., Bonnier V., Gazeau E., Labory S, Desveaux K., MM. Courais, Hardouin, Lechat, Moreau C, Pecquery, Bossis D..

Absents excusés : Mr Moreau Joël.

Procuration : Mr Moreau Joël a donné procuration à Mr Bossis David.

Secrétaire : Mme Desveaux

Date de la convocation :	22/06/2022
Date d'affichage :	22/06/2022
Nombre de conseillers :	14

DELIBERATION SIEML

Afin de régler Les travaux rue du petit bois, il est nécessaire de faire une modification budgétaire de 11 200€.

Délibération n°23 DCM 2002.23

Les mandats émis au profit du SIEML, s'élèvent à 34 014.33€.

Il est nécessaire de prendre une décision modificative budgétaire pour ouvrir les crédits suffisants au chapitre 204, afin d'honorer ces factures.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose la modification budgétaire suivante :

Section investissement :chapitre 21 : -11 200€
.....chapitre 204 : +11 200€

Afin de couvrir les montants d'enfouissement rue d'Etiau il est nécessaire de faire une modification budgétaire de 30000€.

Délibération n°24 DCM 2022.24

Les travaux d'enfouissement réalisés rue d'Etiau nécessitent de prendre une décision modificative budgétaire pour ouvrir les crédits suffisants au chapitre 204.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal propose la modification budgétaire suivante :

Section investissement :chapitre 21 : -30 000€
.....chapitre 204 : +30 000€

COMMISSIONS COMMUNALES

Personnel communal :

Pour le mois d'août : Jean Emmanuel Rue de Terre Noire (St Philbert du Peuple) viendra travailler pour remplacer Patrick Hardouin, en congés.

*Thomas Augiron : apprentissage d'un an à partir de septembre.

* Joël Vannier : arrêt de longue durée

* Roméo Beaujon cesse ses fonctions le 31 juillet 2022.

Rapport d'activité de l'agglo :

Le rapport sera envoyé par mail, sous format PDF.

Horaires d'ouverture de la mairie :

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont modifiés comme suit :
lundi et vendredi de 9h-12h30 et de 14h-17h30
mardi, mercredi et jeudi de 9h-12h30.
Fermé le samedi

Une publication sera à faire sur le site.

Travaux :

Une demande de devis va être envoyée pour refaire la peinture au sol et aux arrêts de bus..

Infos communales :

AG Les guignolos : Elle a eu lieu le vendredi 24 juin : 15 personnes dans le conseil d'administration, la composition du bureau ne change pas.

En 2023, les représentations sont prévues les 2 derniers week-end de mars et le 1er avril 2023

AG Anjou Football club : Elle a eu lieu le vendredi 24 juin Tout le monde est content de la fusion. Le Président est François Cornu, il y a 23 personnes dans le bureau. De bons bénéfices sur la saison (environ 4000€ sans compter le tournoi). Un projet de réhabilitation des peintures par les jeunes du club est en réflexion.

Culture et Loisirs : Reprise après plusieurs années d'interruption du théâtre enfants et présentation du nouvel atelier danse. Bonne participation le vendredi soir (+100 personnes) un peu faible le samedi due à la chaleur (environ 35 personnes).

Restoria : augmentation de leur tarif : 4% en janvier, nouvelle augmentation de 4% en juin. Les repas sont à 3,05€ pour les familles. Les menus ont souvent changé ces derniers jours en raison de problèmes d'approvisionnement.

Fête de la musique : Il y a eu une bonne participation pour cette première édition avec 250 à 300 personnes. Même si la pluie est venue perturber les festivités, les gens sont restés car ils ont pu se mettre à l'abri dans la salle des loisirs.

Mme Very s'occupait de la logistique, l'inter association était là pour l'accompagner. Des améliorations pourront être envisagées l'an prochain.

Forum du 2 septembre 222 : Un mail devra être envoyé aux associations pour leur rappeler cette manifestation et il faudra réfléchir aux animations à proposer.

Fête de l'école : Elle a eu lieu dimanche 26 juin. Les spectacles proposés ont été appréciés des nombreux spectateurs présents. Un chapiteau a été prêté gratuitement par le comité des fêtes, signe d'une solidarité entre associations très appréciable.

Conseil école 20 juin :

Différentes activités pédagogiques ont été menées avec tous les élèves autour du thème de l'année : Le voyage.

Il y a eu certains temps forts :

- journée sans cartable (atelier cuisine- activités sportives)
- Sortie au Bioparc PS au CP le mardi 28 juin
- Soirée restitution classe découverte le 14 juin : retours positifs pour cette sortie.

Concernant le périscolaires, il y a eu des questions sur la restauration + demande d'allongement des horaires de la garderie

Pour la rentrée 2002 : 105 élèves

Une demande a été formulée pour une ouverture de classe. La réponse sera donnée mardi 5 juillet. Pour l'instant la répartition envisagée serait la suivante :

24 PS/MS

27 GS/CP

29 CE

25 CM

Mme Maurel a fait part de la mise en place d'une évaluation de l'école, à compter de 2022-2023. Celle-ci se fera tous les 5 ans et portera sur différents aspects, tels que le climat scolaire, partenariats...

Loyer de bar de l'Union :

Le Conseil Municipal a décidé de modifier le loyer de ce commerce, en le passant de 746.50€ à 700 € à compter du 1^{er} janvier 2022.

Délibération n°25 DCM 2022.25

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé de fixer le montant du loyer pour le bar de L'Union à 700€ et ceci à partir du 1er janvier 2022

Cette décision a été prise suite au rachat du bâtiment par la commune.

La délibération correspondante n'avait pas été enregistrée en date voulue et s'applique donc depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le Maire,
Christian RUAULT